

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Marche au poisson de Nouakchott (MPN)

AAO N° : 006/MPN/CPMPMPPEM/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans sur le site : www.armp.mr
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°006/MPN/CPMPMPPEM/2023
3. Le marché au poisson de Nouakchott (MPN), a l'intention de financer sur ses fonds et le BCI les paiements du présent marché de "Réalisation de travaux de construction des Bâtiments administratif du Marche au Poisson de Nouakchott (MPN)", dans un délai de Douze (12) mois.
4. Le marché au poisson de Nouakchott (MPN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter :les travaux de construction des Bâtiments administratif du Marche au Poisson de Nouakchott (MPN).
5. Le présent appel d'offres est un Appel offres national ouvert.
6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP-MPEM) siège Ilot C 335-BP 5716 Nouakchott-Mauritanie
8. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Avoir réalisé deux marchés similaires durant les cinq dernières années(de même nature, volume ,et montant). Toute expérience doit être justifiée par les pages de garde et de signature du contrat sous peine de rejet.
 - Fournir une attestation de capacité financière d'un montant de dix millions ouguiyas (10 000 000) MRU.
 - Tout candidat figurant sur une liste noire ou ayant une procédure judiciaire en cours, ne peut être admis à concourir a cette marche.
 - La découverte du non-respect de ces restrictions en cours d'exécutions entrainera, l'arrêt et l'exclusion sans dédommagements avec appel de la garantie de bonne fin d'exécution du soumissionnaire.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse suivante :
- Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP-MPEM) siège Ilot C 335-BP 5716 Nouakchott-Mauritanie
- Contre versement d'un montant de 30000 ouguiyas MRU non remboursable au compte n°2118 ouvert au nom du MPN à la Banque « BMI » Les offres devront être rédigées en Français et devront être déposées à au plus tard 27/06/2023 à 12H00
10. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes : 27/06/2023 à 12H00
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 1 000 000 ouguiyas MRU e valable 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valide: pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait, le 07/06/2023

Le Directeur Général
Sidi Ali Ould Sidi Boubacar

